



Date de la demande : Uccle, le.....

Service de la Voirie

DÉPARTEMENT ESPACE PUBLIC

Tél. : 02 605 16 29

Courriel : voirie@uccle.brussels

VÉGÉTALISONS NOS RUES !

Formulaire de demande pour l'aménagement en trottoir d'une zone de plantation pour plantes grimpantes

1. Coordonnées du propriétaire ou du représentant des copropriétaires de l'habitation concernée :

- Nom et prénom :
- Adresse :
- ☎ :
- @ :

2. Qualité :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Particulier | <input type="checkbox"/> Comité de quartier |
| <input type="checkbox"/> Association | <input type="checkbox"/> Entreprise / Commerçant |
| <input type="checkbox"/> Ecole | <input type="checkbox"/> Autre : |

3. Adresse concernée par la demande, lieu-dit, emplacement du projet :

.....

.....

.....

4. Date prévue d'installation :

5. Description des lieux et du projet :

- Largeur du trottoir :
- Espace réservé à la circulation des piétons (min. 1,5 m) :.....
- Superficie de l'occupation (max. 30 cm de largeur sur 60 et ce, en parallèle du pied de la façade) :
.....
- Hauteur de l'occupation :
- Plante envisagée :.....

6. J'ai pris connaissance des recommandations concernant :

- l'aménagement d'une zone de plantation pour plantes grimpantes en trottoir.
- les plantes grimpantes recommandées.

7. Documents à joindre :

- L'autorisation soit du (des) propriétaire(s), soit du représentant des copropriétaires de l'habitation concernée
- En cas de copropriétés, une preuve de la capacité du demandeur à s'engager au nom et pour le compte des autres propriétaires de l'habitation concernée.
- Un croquis des lieux, mentionnant clairement la zone qu'occupera cette installation.
- Une photo de la façade si l'immeuble est entre 2 murs mitoyens, deux photos s'il s'agit d'un bâtiment d'angle.
- La Charte « Végétalisons nos rues ! » datée et signée.

Fait à le

Signature du (des) propriétaire(s) ou du représentant des copropriétaires de l'habitation concernée :